



Tournoi nocturne

Double Hommes / Double Dames

Le 10 NOVEMBRE 2026

REGLEMENT PARTICULIER

1. Le tournoi est autorisé par la FFBaD sous le n° et se déroule selon les règles fixées par cette dernière (règlement général des compétitions).
2. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et posséder une licence autorisant la compétition le jour du tirage au sort.
3. La compétition est ouverte à tous joueurs français, minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans, dans les tableaux, double hommes/dames, dans des séries découpées en TOP (classement de R5 à NC). Tout mineur doit être accompagné par un adulte.
4. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date de tirage au sort (cf. règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et postera les pièces justificatives dans le délai imparti.
5. Les inscriptions seront prises en compte une fois le paiement effectué. L'inscription et le paiement s'effectueront directement en ligne sur E-bad et BadNet.
La date limite d'inscription est fixée au 04/11/2026 à 20h
Début des inscription le 6/09/2026
6. Le comité organisateur se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs TOP, de changer le mode d'élimination et de regrouper ou supprimer certaines séries si nécessaire.
7. En cas de nécessité et avec l'accord du Juge Arbitre, l'ordre de certains matchs pourra être modifié.
8. La compétition est limitée à un total de 80 joueurs au maximum.
9. Les joueurs seront inscrits dans la série selon leur classement CPPH 14 jours avant la date du tournoi (dans le cas d'une paire, la moyenne des points est prise en compte).
10. Un tableau est autorisé. Tout participant peut s'inscrire en X.

11. Les frais d'inscriptions sont fixés à 16€.
12. Le juge-arbitre sera David Baudrier.
13. Les GEO seront Mme BELLARD Marie, Chédin Jérôme.
14. Le tirage au sort des tableaux sera effectué le 06/11/2026. Le cas échéant, ils pourront être modifiés avec l'accord du Juge Arbitre avant le début des matchs.
15. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
16. Les matchs seront joués en 2 sets gagnants de 15 points.
17. Les volants sont à la charge des joueurs.
En cas de litige, ils seront en vente sur place.
Les volants officiels du tournoi seront les Linton 2
18. Tout participant devra se faire pointer à l'accueil dès son arrivée, au moins 1 heure avant le début de son premier match.
30 minutes pour les joueurs jouant les 1^{ers} matchs du tournoi. Toute personne voulant s'absenter devra le signaler à la table de marque et au Juge-arbitre.
19. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début du match.
20. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match et des volants en nombre suffisant.
21. Seuls auront accès au plateau du jeu, les joueurs appelés devant disputer un match, les conseillers et les personnes du comité d'organisation.
22. Passé un délai de 5 minutes après l'appel, tout joueur ou paire de double non présente sur le terrain pourra être disqualifiée par le Juge Arbitre, quel que soit le stade de la compétition.
23. Le temps minimum de repos entre 2 matchs est de 20 minutes.
24. Les matchs sont en « auto arbitrage ». En cas de litige, le Juge Arbitre peut faire appel à un arbitre si disponible dans la salle.
25. En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité.
26. En cas de désistement avant le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscriptions seront remboursés sous réserve de prévenir le responsable des inscriptions CHEDIN Jérôme par mail ou par téléphone :

president.bca18@hotmail.fr, bca18@hotmail.fr,

06 99 88 04 99.

Après le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscriptions ne seront remboursés que sur présentation d'un certificat médical justifiant l'état de santé du joueur ou une preuve de son indisponibilité le jour de la compétition.

Dans tous les autres cas, les droits d'inscriptions ne seront pas remboursés. Passé cette date le certificat sera à envoyer à la ligue du CENTRE VAL DE LOIRE à l'adresse suivante :

Badminton Ligue du Centre Val de Loire
6 rue des Urbets
18000 BOURGES

27. Tout joueur ayant pris des médicaments ou de la drogue contenant des substances interdites par les instances sportives doit le signaler et le justifier auprès du Juge Arbitre. En cas de contrôle anti-dopage positif, le montant des récompenses perçues sera remboursé à l'organisateur.
28. Tout joueur inscrit au tournoi adhère à ce règlement. Le Juge Arbitre est en droit de disqualifier un joueur qui ne respecte pas un point du règlement.